

Le Burundi rejette les arguments de la Commission de l'UA dans l'affaire Buyoya

@rib News, 05/12/2018 – Source Xinhua Burundi : l'AN rejette les arguments de la Commission de l'UA sur l'éventuelle arrestation de l'ancien président Buyoya La Chambre basse du Parlement burundais a annoncé mercredi rejeter les arguments avancés par la Commission de l'Union africaine (UA) concernant le mandat d'arrêt international visant l'ancien président de la République du Burundi, Pierre Buyoya.

"L'Assemblée nationale rejette les arguments avancés par le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Moussa Faki Mahamat, qui voit dans cette action normale de la justice burundaise un acte qui pourrait porter atteinte à l'unité nationale et entraverait les activités de la Commission Vérité et Réconciliation", a déclaré le porte-parole de l'Assemblée nationale, Alexis Badian Ndayihimbaze. En outre, l'Assemblée nationale s'inscrit en faux contre les arguments selon lesquels la procédure judiciaire engagée par le parquet général de la République du Burundi relèverait d'une manipulation politique ou d'une manœuvres de diversion, comme l'entend M. Mahamat. Elle rejette également et de façon catégorique l'idée de M. Mahamat selon laquelle l'action menée par la justice burundaise serait de nature à compliquer la recherche d'une solution consensuelle dans le cadre du dialogue inter-burundais. En outre, pour le président de la Commission de l'UA, l'affaire relèverait de la compétence de la CVR, ce que conteste l'Assemblée nationale : "La CVR n'a pas (pour) mission d'empêcher les instances judiciaires de travailler, en l'occurrence, la plus haute juridiction du pays de clôturer les affaires pendantes devant elle", a estimé M. Ndayihimbaze. L'Assemblée nationale a demandé aux organisations internationales de ne pas ingérer dans les affaires internes du Burundi, qui relèvent de la souveraineté nationale, et de laisser la justice burundaise faire son travail jusqu'à ce qu'il soit clôturé. Au lendemain du lancement le 1er décembre dernier de mandats d'arrêt internationaux contre 17 personnes dont l'ancien président Pierre Buyoya, le président de la Commission de l'UA a publié un communiqué dans laquelle il invite le gouvernement du Burundi à "éviter de prendre des mesures qui pourraient compliquer le règlement du conflit".

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});